

## Zoom sur... Place du Clos



## Quatrième dimanche de mobilisation pour la paix au Proche-Orient

Ils étaient une dizaine, hier matin, regroupés place du Clos, pour demander un cessez-le-feu dans le conflit qui oppose Israël à Hamas, et éveiller les consciences "contre les massacres, les bombardements de civils". "Même s'il y a une trêve en ce moment, c'est temporaire. La guerre reprendra", rappelait Vincent Fritsch, responsable local du parti La France insoumise, à Cavaillon, à l'origine de cette manifestation qui se veut apolitique, organisée chaque dimanche depuis le début du conflit. Le mouvement réunit des représentants de partis de gauche (LFI et PCF, hier), des associations et des citoyens. Malgré une érosion de la participation (ils étaient une cinquantaine les premières fois), Vincent Fritsch entend reconduire l'opération dimanche. "Nous aimerions aussi organiser une soirée débat prochainement." /PHOTO I.G.

EHPAD LA CAPELA  
Les résidents ont fêté le Beaujolais !

L'arrivée du Beaujolais nouveau n'est pas passée inaperçue la semaine dernière chez nos anciens, pensionnaires de l'Ehpad (Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) La Capela. À l'initiative d'Agnès Vivès, animatrice au sein de la structure et de son équipe, à l'occasion du repas de midi, un verre du délicieux breuvage a été offert aux personnes attablées. Les résidents de l'établissement et les personnes fréquentant l'accueil de jour n'ont pas été oubliés. En tout, treize bouteilles ont été distribuées dans tous les services mais avec modération, bien sûr. Le tout dans une ambiance musicale, grâce à la présence du musicien-chanteur Thierry Garagnoli, reprenant les succès chers aux oreilles des séniors. /PHOTO F.V.

## La "vélorution" en mode nocturne



Mi-novembre, plus d'une trentaine de cyclistes se sont retrouvés à l'occasion d'un défilé en ville. Certains arboraient des guirlandes électriques, d'autres des lampions, la plupart portaient des casques avec lampe frontale voire des gilets fluo. Les cyclistes de l'association écologique Avec ont renoué avec leurs déambulations dénommées "vélorutions" : il s'agissait de la première depuis juin. Cette fois-ci, outre le fait qu'elle était nocturne, elle se voulait festive et répondait à l'événement national intitulé "Cyclistes, brillez!". Leur parcours urbain, tous phares éclairés, n'est pas passé inaperçu. Mais leur ambition est toujours la même : promouvoir ce mode de circulation douce, non polluant, y compris la nuit. Il leur a fallu cependant éviter des obstacles inattendus : des sapins de Noël décoratifs, disposés sur la bande cyclable, cours Gambetta. Pas de quoi refroidir leur ardeur à défendre coûte que coûte la petite reine. À noter que le "Vélorution" ne sera plus mensuelle désormais, mais événementielle. /PHOTO F.V.

## CINÉMA

## APT

**CGR Le César** ♦ Rue Scudery  
0892 68 69 20. Et la fête continue!  
18h30. **Hunger Games: la Ballade du serpent et de l'oiseau chanteur** 21h.  
**L'Abbé Pierre - Une vie de combats**  
18h30. **La Poison** 14h. **Le Théorème de Marguerite** 16h15. **Little Girl Blue**  
16h45. **Napoléon** 20h45; en VO : 13h50.  
**Rien à Perdre** 16h15 et 21h. **Simple comme Sylvain** 14h. **Sound of Freedom**  
en VO : 18h30.

## CAVAILLON

**La Cigale** ♦ 79, av. du Maréchal Joffre. Le Comédien 18h30. **Napoléon** 15h; en VO : 20h30.

**Le Fémina** ♦ 58, cours Gambetta  
0490 71 38 24. Et la fête continue!  
16h15 et 20h40. **Flo** 14h. **Inestimable**  
16h30. **L'Abbé Pierre - Une vie de combats** 14h. **Le Consentement** 18h25.  
**Napoléon** 20h35. **Rien à Perdre** 14h05 et

18h30. **Sound of Freedom** en VO : 18h20.  
**Testament** 16h15 et 20h30.

**Le Paradiso** ♦ 62 rue Jean Mermoz.  
L'Enlèvement en VO : 18h55. **La Passion de Dodin Bouffant** 16h30. **La Rivière**  
16h25. **Le Théorème de Marguerite**  
19h. **Little Girl Blue** 14h30. **The Old Oak**  
en VO : 14h30.

## CUCURON

**Le Cigalon** ♦ Cours Pourrières  
0490 77 29 97. **L'Abbé Pierre - Une vie de combats** 14h30. **L'Enlèvement** en VO : 18h. **Simple comme Sylvain** 20h45.

## PERTUIS

**Le Lubéron** ♦ 31, rue Giraud  
0892 68 01 74. **Comme par magie** 14h.  
Et la fête continue ! 14h et 21h. **Five Nights At Freddy's** 21h. **L'Abbé Pierre - Une vie de combats** 16h. **Le Garçon et le Héron** 18h30. **Le Petit Blond de la Casbah** 16h15. **Mars Express** 16h30. **Napoléon** 13h45; en VO : 18h. **Simple comme Sylvain** 21h. **The Marvels** 18h30.

## "La Durance doit devenir une personnalité juridique"

L'association SOS Durance Vivante a proclamé symboliquement des droits pour la rivière, espérant ensuite transformer cette déclaration en outil juridique.

Rivière parmi les plus aménagées de France, avec "16 barrages, 23 usines hydroélectriques, des ponts, autoroutes, chemins de fer, digues, épis, seuils, canaux et carrières", la Durance, régulièrement victime de pollutions, affectée par le réchauffement climatique, sera-t-elle, un jour, en mesure d'attaquer l'homme en justice pour les atteintes portées ? En établissant des "droits fondamentaux" à ce cours d'eau, l'association SOS Durance Vivante espère se doter d'un outil juridique supplémentaire dans sa lutte pour la préservation de la plus grande rivière de Provence. Le principe : établir une série de droits fondamentaux, qui pourraient, à terme, être défendus juridiquement "par l'intermédiaire d'une assemblée de gardiens, agissant comme représentants légaux en son nom".

La démarche, jusqu'ici symbolique, s'inspire de l'expérience d'autres états qui, depuis une dizaine d'années, accordent progressivement des droits aux entités naturelles : ainsi, par exemple, de l'Équateur, qui a reconnu en 2008 des droits à la Nature dans son ensemble. En Europe, la seule démarche menée à son terme est celle de la Mar Menor, une lagune d'eau salée, reconnue il y a un an comme personnalité juridique. Plusieurs voies existent : constitutionnelle, législative, comme pour le fleuve Whanganui en Nouvelle-Zélande; par des ordonnances et résolutions municipales, comme pour la rivière Muteshekau-shipu-Magpie au Canada, ou la voie jurisprudentielle.

En France, une quinzaine de col-



Proclamée samedi au Bio's de Cavaillon, la déclaration a été signée par une douzaine d'associations. Elle sera prochainement proposée à la signature du grand public. /PHOTO I.G.

lectifs et associations ont engagé des démarches similaires, à divers stades de leur réflexion : début novembre, l'association Arc Fleuve Vivant formulait par exemple une déclaration pour la rivière de l'Arc, dans les Bouches-du-Rhône. Le Tavignanu en Corse, la Têt, dans les Pyrénées-Orientales, également. "Ce type de démarche est encore très récent mais essaimé", analyse Camille Rols, doctorante en droit de la nature et juriste pour l'association Notre affaire à tous. Elle a accompagné SOS Durance Vivante dans la rédaction. "C'est une façon d'ancrer dans la réalité du monde notre attachement aux cours d'eau, et

les atteintes qui sont portées."

## "Dans un agenda européen"

Pour la députée européenne LFI Marina Mesure, venue soutenir l'initiative, "la démarche s'inscrit dans un agenda européen. Le 16 novembre, la criminalisation de l'environnement était enfin inscrite dans le code pénal (le crime d'écocide, Ndlr)". Pour faire reconnaître des entités naturelles, toutefois, le chemin reste long : "Les mentalités n'ont pas encore suffisamment évolué. Mais nous avons besoin que cette idée soit portée par des citoyens. Pour inverser le rapport de force et faire accélérer l'agenda politique."

Pierre Follet, membre de SOS Durance Vivante, joindra également cette déclaration des droits de la Durance dans un mémoire en réplique (dans le cadre d'une procédure devant le tribunal administratif de Marseille), espérant qu'elle fasse jurisprudence : fin mars, l'association avait déposé un recours, contestant n'avoir pas été intégrée parmi les membres de la commission locale de l'eau (dans le cadre du Sage Durance). "Cela donnerait une base pour d'autres associations." La déclaration sera également bientôt proposée à la signature du public.

Inès GUILLEMET

## CENTRE SOCIAL LA BASTIDE

## Des ateliers autour de l'alimentation saine

Associations et collectifs organisaient une journée d'éducation à l'alimentation, pour la jeune génération.

Le centre social La Bastide, le collectif "Vivant", porté par une trentaine d'associations et de structures, parmi lesquelles le Parc naturel régional du Luberon, l'Amap Cavaillon, les associations Avec (écologie citoyenne), Foll'Avoine ou Au Maquis, organisaient dernièrement une journée d'animations axées sur l'alimentation, à destination de la jeune génération. Intitulée "De la graine à l'assiette", elle visait à inciter les enfants et leurs parents à aller à la rencontre des richesses de notre territoire et, parallèlement, à concevoir une nourriture plus saine et diversifiée, à base de produits locaux. Sous forme de jeux adaptés selon l'âge, par petits groupes et guidés par une dizaine d'animateurs bénévoles, les enfants du centre social ont appris à reconnaître les graines de fruits, aidés par des planches d'images fournies par la MSA (mutuelle sociale agricole). Grâce à l'association Foll'Avoine, ils ont découvert, toujours de façon ludique, que les graines voyageaient et sa-



Les participants ont appris à reconnaître les graines et à cuisiner. /PHOTO F.V.

vaient se défendre contre certains prédateurs ! À l'extérieur, dans la grande cour, c'étaient les céréales et les légumineuses qui étaient à l'honneur, sous forme d'ateliers ludiques - notamment les alternatives au blé, comme l'épeautre et le sarrasin.

## Cuisine et poterie

Les amateurs de pommes ont pu déguster de multiples variétés bio, mêlant couleurs et saveurs (de la "Golden" à la "Delbard Estival" en passant par la "Reine des reinettes" ou la "Starking"). Mais comme du fruit (ou du légume) à l'assiette, il n'y a qu'un pas, l'atelier cuisine a connu un

franc succès, chacun voulant mettre la main à la pâte. Au menu : gâteaux, bien sûr, mais aussi galettes végétariennes, et ce, afin de satisfaire toutes les papilles. Le banquet convivial qui a suivi a d'ailleurs rassemblé près de trente personnes. Et comme il en fallait pour tous les goûts, certains se sont essayés avec succès à la poterie, en confectionnant des tasses qui seront utilisées prochainement par la cuisine solidaire, gérée par l'association Le Village, au sein de la Maison communale. D'ailleurs, cette cuisine, ouverte à tous, a vocation à ouvrir quotidiennement, très bientôt.

F.V.

## Agenda

VIE ASSOCIATIVE  
Concours de boules

Tous les jeudis et vendredis à 14 heures, au boulodrome municipal, ont lieu des concours de pétanque à la mêlée de trois joueurs (50 ans et plus), avec une dotation de 60€+ les mises.

JEUDI  
Atelier numérique à la médiathèque

Simon anime un atelier numérique sur le thème "photos du smartphone, ou comment garder le meilleur de vos photos", jeudi 30 novembre, de 10h à 12h, à la médiathèque, 60 rue Vêran-Roussel.

Infos au 04 90 76 21 48, par mail : [mediatheque@c-lmv.fr](mailto:mediatheque@c-lmv.fr) ou sur le site : [www.mediathequeslmv.fr](http://www.mediathequeslmv.fr)

## Théâtre à La Garance

François Gremaud présente une adaptation contemporaine de *Car-men*, mélangeant opéra et musique, jeudi 30 novembre, à 20h, au théâtre La Garance, rue du Languedoc. Interprétation de Rosemary Standley, grande chanteuse franco-américaine du groupe Moriarty. Tarif unique de 3 à 20€.

Infos et réservations au 04 90 78 64 64, par mail : [reservation@lagarance.com](mailto:reservation@lagarance.com) ou sur le site : [www.lagarance.com](http://www.lagarance.com)